

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice		
Afférents au	En exercice	Membres
Conseil syndical		présents
40	40	27

Date de convocation	20/09/2023
Date d'affichage	20/09/2023

DI 22014	OBJET : CREATION D'UN EMPLOI DE RESPONSABLE DE COMMUNICATION A DUREE
DL23014	DETERMINEE

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six septembre, s'est réuni à 18 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole: Pascale VENTURINI, Pierre LUCCHINI, Jean-Jacques GRANAT, Sylvette FAYET, Richard TIBERINO, Abderzak BERKANI, Frédéric PASTOR, Emmanuel CARRIERE, Antoine MARCOS, Jean-Christophe GREGOIRE, Jack DENTEL, Jacques BOLLEGUE, Marie-France RAINVILLE (suppléante), David-Alexandre ROUX, Jean-François DURAND COUTELLE, Patrick DE GONZAGA, Daniel VOLEON (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : Katy GUYOT, Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : Gérard DAUTREPPE, Frédéric SALLE LAGARDE

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Juan MARTINEZ, David RIBES (suppléant).

Cté Com. Pont du Gard : Alain LAGET

Absents:

Cté Agglo. Alès Agglomération: David GUIRAUD, Laurent CHAPELLIER.

Cté Agglo. Nîmes Métropole : Bernard ANGELRAS, Monique BOISSIERE, Alain DALMAS, Claude de GIRARDI, Frédéric TOUZELLIER, Julien PLANTIER, Marie-Christine TOURNIER BARNIER, Franck PROUST, Jean-Luc CHAILAN, Frédéric BEAUME.

Cté Com. Piémont Cévenol : Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : Jean-Marie GILLES, Jean-Michel AZEMA.

Cté Com. Pont du Gard : Christelle ARMANDI

Avaient donné procuration :

Frédéric TOUZELLIER à Pierre LUCCHINI, Julien PLANTIER à Richard TIBERINO, Jean-Luc CHAILAN à Jean-François DURAND-COUTELLE Jean-Marie GILLES à David RIBES.

Secrétaire de séance : David Alexandre ROUX.

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

La création de ce contrat est justifiée pour palier à la mise en disponibilité depuis le 31 juillet 2023 de l'ancienne responsable du service communication.

M. le vice-président ajoute que pour tous les emplois et pour tous temps de travail de l'agent, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient il est autorisé le recrutement d'un agent contractuel pour occuper un emploi permanent dès lors qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, (L332-8,2°). L'emploi créé correspond au grade de rédacteur principal 2ème classe de la catégorie B de la filière administrative. La durée hebdomadaire de service afférente est fixée à 35H hebdomadaire.

Le niveau de rémunération s'établit selon indice majoré 452 du grade de recrutement.

La durée de l'engagement est fixée à 3 ans à compter du 1er octobre 2023.

M. le Président propose à l'assemblée de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Vu l'article 332-8-2 du Code général de la fonction publique ;

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°V030230501051346001 publiée en date du 30 mai 2023 ;

VU l'avis favorable du bureau en date du 19 septembre 2023 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

<u>Article 1</u>: de créer un poste de « responsable de communication » au grade de rédacteur principal de 2ème classe de catégorie B, rémunéré par référence à l'indice majoré 482 à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1er octobre 2023 pour une durée de 3 ans ;

<u>Article 2</u> : de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Article 3: d'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012, article 64131.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 27 + 4 pouvoirs.

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvée à l'unanimité.

Le Président du SITOM SUD GARD

Richard TIBERINO